

Discours de politique générale du Premier ministre

Lomé, 29 juin 2015

Je voudrais, avant toute chose, rendre infiniment grâce à Dieu, pour tous les bienfaits dont il ne cesse de combler notre cher pays le Togo. Nous lui devons tous nos succès majeurs et en particulier celui qui a couronné l'élection présidentielle du 25 avril 2015. Si l'évocation de cette consultation électorale nous vaut aujourd'hui des éloges unanimes et un respect qui fait notre fierté collective, tout le mérite en revient avant tout à l'Eternel. C'est lui, en effet, qui a su guider nos pas vers ce succès qui non seulement fait honneur à la démocratie togolaise mais vient renforcer la cohésion nationale.

Qu'il me soit également permis, dès l'entame de mon propos, de rendre un hommage solennel au peuple souverain. Par son vote, dans la paix, la sérénité et la concorde nationale, le peuple togolais a consacré une nouvelle avancée de notre démocratie.

En renouvelant massivement leur confiance au Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé pour la conduite des affaires de notre nation, les Togolaises et les Togolais ont exprimé une volonté forte : celle de préserver et de voir se consolider chaque jour, l'élan que le Togo a pu prendre ces dernières années, aussi bien dans le domaine politique, économique que social.

Cet élan qui nous a propulsés vers le progrès est la récompense de nos efforts collectifs. Et comme chacun le sait, ces efforts ont été portés par la vision et la ténacité du Président de la République qui a su infléchir le cours des choses, en imprimant une nouvelle dynamique à la marche de notre nation. Celle-ci s'efforce depuis lors d'offrir à chaque Togolaise et à chaque Togolais, sa place de citoyen à part entière au sein de la communauté nationale.

Par son vote, le peuple togolais a exprimé aussi une grande espérance : celle de voir dans la vie de tous les jours, les manifestations concrètes du nouveau pacte républicain qui nous unit. Nous y avons adhéré avec conviction parce qu'il repose sur un socle de valeurs partagées. L'égalité des chances, le refus de l'exclusion sous toutes ses formes, la récompense du mérite et de l'effort collectif et individuel, l'esprit de

solidarité, la tolérance, le civisme, le respect de la dignité humaine et l'amour de la patrie sont les grandes valeurs qui ont fondé le renouveau au Togo.

Cultiver ces valeurs sous la conduite du Président de la République est une mission exaltante. Traduire dans les faits sa vision politique est une tâche noble à laquelle l'on ne peut que s'atteler avec humilité et abnégation.

C'est pourquoi, je saisis l'occasion solennelle qui m'est offerte ce jour, pour exprimer toute ma gratitude et ma reconnaissance au Président de la République, **Son Excellence** Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, pour l'honneur immense qu'il me fait en me confiant, en ce moment précis de notre histoire, la responsabilité de la mise en œuvre du projet de société qu'il a proposé aux Togolaises et aux Togolais.

Alors que notre nation amorce un nouveau virage, je me sens plus que privilégié d'avoir été choisi, à l'orée du nouveau quinquennat, pour apporter ma contribution à la consolidation des avancées majeures que nous avons réalisées ensemble ces dernières années, sur le chemin de la croissance économique et du développement, de la paix sociale et de la cohésion nationale.

J'en saisis, ici, l'occasion pour féliciter mon prédécesseur, Son Excellence Monsieur Kwesi Séléagodji Ahoomey-Zunu, qui, à la tête de l'équipe gouvernementale sortante, a donné le meilleur de lui-même pour relever les immenses défis auxquels notre nation a été confrontée. Je voudrais également profiter de cet instant pour rendre hommage à tous mes prédécesseurs à ce poste qui n'ont ménagé aucun effort pour le bien-être de nos compatriotes. Je souhaite pouvoir compter sur leur disponibilité, leurs précieux conseils et leur accompagnement.

Fort de l'exaltante mission qui m'a été confiée par le Président de la République et soucieux de poursuivre avec une ferme détermination, les efforts de construction d'une société togolaise plus prospère et plus inclusive, je me présente devant vous, pour demander votre adhésion. Je viens demander cette adhésion non pas par formalisme, mais par respect pour les élus du peuple que vous êtes et par déférence pour le peuple souverain lui-même.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, il y a quelques semaines encore, j'étais un de vos plus proches collaborateurs en ma qualité de député et membre du bureau. Pendant longtemps et dans beaucoup de circonstances, nous avons eu à travailler ensemble et j'ai pu apprécier vos nombreuses qualités d'homme d'expérience, rassembleur et toujours disponible. J'ai par ailleurs mesuré, à juste titre, la grande amitié que vous manifestez à l'endroit de votre jeune frère et compagnon que je suis, merci pour tout.

Quant à vous, chers collègues, c'est auprès de vous et avec vous que j'ai développé davantage ma capacité à servir mon pays, appris le métier de législateur et, si vous me reconnaissez quelques mérites à faire valoir aujourd'hui, je vous les dois en grande partie. C'est assurément fort de l'expérience acquise sur ces bancs que je pourrais harmonieusement faire vivre la collaboration entre les pouvoirs Exécutif et Législatif, prévue par notre Constitution et indispensable à la réussite de nos projets communs, pour le bien de nos concitoyens.

L'honneur m'échoit donc ce jour, de soumettre à la Représentation nationale, les priorités autour desquelles nous entendons organiser l'action du Gouvernement, les voies que nous souhaitons emprunter ainsi que les moyens que nous comptons déployer pour maintenir le Togo sur sa lancée. Il s'agit principalement de faire en sorte que rien ne vienne briser l'élan que nous avons déjà pris ensemble sur le plan politique, économique et social, comme le Président de la République n'a eu de cesse de le souligner durant la campagne électorale. L'enjeu n'est pas seulement de préserver nos acquis mais aussi d'innover, de continuer à moderniser notre pays pour lui permettre de réaliser pleinement son potentiel.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

La voie vers le progrès étant déjà tracée, notre mission consistera à garder résolument le cap et à intensifier nos efforts dans un esprit d'innovation permanente, pour hisser notre pays à un niveau plus élevé dans tous les domaines.

Tout le Gouvernement se mobilisera pour donner un nouvel élan aux efforts que les Togolais consentent depuis des années afin d'ouvrir plus largement les portes du progrès économique et social. C'est ainsi que, nous donnerons une nouvelle impulsion au moteur de l'inclusion économique et sociale dans notre pays. Malgré nos progrès, la tâche qui reste à accomplir est exigeante. En effet, l'incidence de la pauvreté reste encore relativement élevée, surtout en milieu rural. Le niveau du chômage, du sous-emploi, en particulier chez les jeunes, demeure des défis préoccupants. La précarité est une réalité pénible que vivent de nombreux Togolais. Le Gouvernement entend se mettre à l'œuvre sans délai pour relever ces défis, car c'est le prix à payer pour préserver durablement la paix sociale et la cohésion nationale. Pour y parvenir, l'action du Gouvernement que j'ai l'honneur de diriger, sera menée simultanément sur quatre fronts principaux:

- Premièrement, nous travaillerons à faire de l'inclusion économique et sociale le premier vecteur de la cohésion nationale.
- Deuxièmement, nous poursuivrons la modernisation du pays à travers l'approfondissement des réformes économiques et l'intensification des grands travaux d'infrastructures.
- Troisièmement, nous relancerons l'agenda des réformes politiques avec une nouvelle dynamique et nous mettrons tout en œuvre pour faire avancer le chantier de la décentralisation.
- Enfin, quatrièmement, nous capitaliserons sur les acquis de la réforme de notre système de défense et de sécurité pour mieux positionner le Togo dans l'environnement sous-régional et international.

I- L'INCLUSION ECONOMIQUE ET SOCIALE, PREMIER VECTEUR DE LA COHESION NATIONALE

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Députés,**

L'expérience de ces dernières années a largement démontré qu'aucune société humaine ne peut se bâtir durablement sur l'exclusion. C'est pourquoi, sous l'impulsion du Président de la République, les gouvernements successifs se sont activement engagés dans la lutte contre la précarité, notamment à travers la politique du développement à la base. Sur le fondement des récents acquis, nous mettrons tout en œuvre pour intensifier les efforts qui ont été déployés pour améliorer davantage l'offre de santé publique, reformer et moderniser notre système éducatif, faciliter l'accès à l'eau potable car ces besoins sont au cœur des préoccupations quotidiennes des couches les plus vulnérables de nos sociétés, en particulier celles qui vivent dans les milieux ruraux reculés.

- **Développement à la base**

La politique de développement à la base a créé une nouvelle dynamique au Togo. Celle-ci consiste à favoriser l'accès des couches et des catégories les plus vulnérables à un minimum vital commun. Cette nouvelle dynamique qui a déjà fait ses preuves sur le terrain sera largement amplifiée.

Compte tenu des attentes exprimées par les populations elles-mêmes et des résultats encourageants qui ont été obtenus sur le terrain, la poursuite de la lutte contre l'exclusion économique, sociale et financière n'est plus une option. Elle est devenue la première exigence de l'action collective du Gouvernement.

Pour faire face à une telle exigence, nous devons innover constamment. Nous devons créer de nouveaux produits qui susciteront à leur tour des opportunités de création de richesses dans tous les secteurs. Nous poursuivrons les mêmes objectifs mais nous y consacrerons plus de moyens humains et financiers. Ainsi des dotations budgétaires plus conséquentes seront consacrées à l'amélioration des conditions de vie de ceux qui se battent pour sortir de la précarité.

Le Gouvernement restera très engagé sur le front social, notamment à travers la finance inclusive dont les différents produits ont permis de toucher à ce jour environ 700.000 personnes sans revenus ou à faibles revenus. L'ambition du Gouvernement est de développer de nouveaux produits, adaptés aux besoins spécifiques de nouvelles cibles à identifier. Ce faisant, nous atteindrons l'objectif initial qui est de toucher deux millions de personnes vulnérables d'ici 2018 afin de les aider à mener des activités génératrices de revenus.

A présent que l'Agence nationale du volontariat au Togo est opérationnelle, le Gouvernement dispose d'un outil précieux pour poursuivre activement son action en faveur de l'emploi des jeunes.

La valorisation du programme de volontariat national (PROVONAT) constituera l'un des axes majeurs de l'action gouvernementale en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes. Il s'agit de mobiliser davantage de volontaires parmi les jeunes diplômés et les

primo-demandeurs d'emplois mais aussi de poursuivre les programmes de formation et d'accompagner ces volontaires sur le chemin de la vie professionnelle.

Au titre des innovations, le Gouvernement prendra les dispositions afin que le programme de volontariat national puisse être étendu aux personnes du troisième âge dépositaires d'expériences avérées. Cette mesure facilitera l'insertion sociale des seniors mais surtout le partage d'expériences et la transmission des acquis intergénérationnels, car il ne faut pas oublier que le PROVONAT est un modèle de service civique qui suscite un vif intérêt au sein de l'ensemble de notre sous-région.

Le Programme de volontariat national sera, par ailleurs, élargi aux jeunes déscolarisés qui pourront ainsi bénéficier d'une prise en charge socioprofessionnelle effective. Pour ce faire, le Gouvernement misera sur les travaux à haute intensité de main d'œuvre notamment dans les secteurs porteurs tels que le bâtiment, les travaux publics, les mines, l'agro-industrie et le secteur portuaire pour mener à bien sa politique active en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes.

Mais, sur le long terme, toute la stratégie du Gouvernement reposera sur un changement radical d'orientation qui placera la promotion de l'esprit d'entrepreneuriat au centre de toutes nos démarches. Les travailleurs indépendants et les artisans dont le dynamisme et l'esprit d'initiative sont remarquables pourront servir d'exemple dans cette bataille pour l'auto-emploi que nous devons à tout prix remporter.

Dans le souci de rester fidèle au programme social du Président de la République, le Gouvernement accordera également une attention toute particulière à l'amélioration considérable du taux de couverture énergétique.

Pour réaliser les objectifs dans ce domaine crucial, le Gouvernement construira sa politique énergétique autour de trois axes principaux :

- la mise en place d'un branchement social qui tiendra compte des bourses les plus modestes,
- la généralisation des compteurs intelligents grâce auxquels les ménages pourront mieux contrôler leur consommation et

- l'ouverture du secteur de la production énergétique au secteur privé afin de pérenniser les financements.

Bien entendu, la poursuite de l'électrification en milieu rural constituera la priorité de l'action gouvernementale. Après l'électrification effective des chefs-lieux de région et des chefs-lieux de préfecture sur toute l'étendue du territoire national, il reste désormais à étendre ce programme salubre aux cantons. La prochaine étape à franchir est donc l'électrification de tous les chefs-lieux de cantons sur tout le territoire national. A ce jour, il nous reste à électrifier 145 chefs-lieux de cantons sur un total de 387. Le budget prévisionnel pour la réalisation de ce projet phare est d'environ quarante (40) milliards de FCFA.

Parallèlement, l'éclairage public par panneaux solaires sera généralisé dans les chefs-lieux de préfecture et dans les villages. Le Gouvernement compte, à cet effet, déployer dès à présent 9000 lampadaires supplémentaires.

Globalement, l'ambition du Gouvernement est de relever le taux d'accès à l'électricité de 26,5 % actuellement à 40% d'ici à 2018.

Pour ce qui est des logements sociaux, le Gouvernement s'attèlera à traduire dans les faits la détermination du Président de la République à prendre en compte le cas des Togolais à faibles revenus et à revenus intermédiaires afin qu'ils accèdent à un logement décent à un prix abordable.

Je suis à cet égard heureux d'informer la Représentation nationale que le projet pilote de construction de 600 logements sociaux dans le quartier d'Adidogomé avance à grand pas. L'installation de la voirie et des réseaux divers a déjà démarré et les premiers logements devraient être livrés d'ici à 18 mois. Ce projet pilote est exécuté avec un budget de 8,5 milliards de francs CFA, dont le financement est assuré par des banques de la place.

Dans un environnement socioculturel où avoir un toit à soi est la priorité des priorités, il va sans dire que le Gouvernement mettra tout en œuvre pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés dans ce domaine. Ainsi après ce projet pilote, **un second**

volet sera entamé avec la construction de 2500 logements sociaux, l'objectif global étant de construire 5000 logements sociaux par an d'ici à 2020.

Il faut, d'ores et déjà, noter que la politique de construction des logements sociaux ne peut s'inscrire dans la durée si elle ne s'appuie pas sur un système performant de sécurisation du foncier. En effet, les incertitudes autour du régime foncier, la complexité des règles et procédures régissant ce secteur constituent des entraves au développement harmonieux de nos villes et à la capacité de mobilisation de ressources par les PME/PMI désireuses d'investir dans ce secteur. **Le projet de loi sur la réforme du foncier en cours d'examen devant votre auguste Assemblée constitue une réponse appropriée à cette préoccupation.** Il y va de l'intérêt de toute la nation que son examen bénéficie d'une attention particulière. En tout état de cause, dès son adoption, le Gouvernement en fera l'un des outils de valorisation de la politique de l'habitat au Togo.

- **Meilleur accès aux soins de santé**

Résolu à faire de l'inclusion économique et sociale un vecteur de cohésion nationale, le Gouvernement continuera à prêter une attention toute particulière à la poursuite de la mise en œuvre effective de la politique nationale de santé. Cette politique qui a été élaborée, il y a quelques années, sur la base d'un diagnostic qui est toujours d'actualité, a identifié les défis majeurs auxquels est confronté le secteur de la santé au Togo. Il s'agit pour l'essentiel:

- du taux relativement faible de couverture médicale,
- des disparités importantes dans l'accès aux soins, liées notamment à une répartition géographique déséquilibrée du personnel qualifié et des services de santé, ainsi que l'épineuse question de l'accès aux médicaments.

Pour mieux répondre à ces défis et pour des raisons méthodologiques, le Gouvernement procédera dès 2016 à une évaluation du 3^e Plan national de développement sanitaire dont la mise en œuvre prend fin cette année. Sur la base du bilan qui en découlera, le Gouvernement poursuivra ses efforts visant à améliorer l'offre de santé publique au Togo, en élaborant un 4^e Plan national de développement sanitaire pour la période 2017-2020.

Mais l'on peut, d'ores et déjà, retenir qu'au cours du nouveau quinquennat, la politique de santé publique accordera une attention soutenue à l'amélioration de l'accès aux soins de santé pour les milieux défavorisés. Dans cette perspective, des efforts additionnels seront déployés, d'abord pour renforcer les infrastructures et équipements sanitaires, en particulier dans les zones rurales reculées ; ensuite, pour étendre le régime d'assurance maladie, en vue d'une couverture universelle et enfin pour améliorer l'accès aux médicaments à moindre coût.

Pour ce qui est du renforcement des infrastructures et équipements sanitaires, le Gouvernement mettra sur l'amélioration des services d'hygiène et des services d'urgence dans les formations sanitaires et prendra les dispositions en vue d'étoffer continuellement le plateau sanitaire.

Deux projets importants mobiliseront toute l'attention du Gouvernement.

Il s'agit tout d'abord du projet de cliniques mobiles. Ce projet qui repose sur la mise en circulation de camions porteurs, équipés du matériel nécessaire pour assurer des soins, vise à faciliter l'accès aux services de santé dans les zones rurales reculées. La démultiplication des cliniques mobiles permettra ainsi aux agents de santé de se rapprocher des populations et de renforcer ainsi la couverture sanitaire.

A l'avenir, le projet de cliniques mobiles sera complété par le développement de la télémédecine. Le premier poste de télémédecine a été installé début 2013 à Blitta et permet de procéder à une analyse des radiographies des patients à distance par les médecins du CHU Sylvanus Olympio de Lomé. Les premiers tests de ce projet pilote qui met à contribution les nouvelles technologies ont été concluants.

Le deuxième projet destiné à renforcer nos équipements sanitaires est relatif à la création d'un hôpital national de référence pour la prise en charge des pathologies graves telles que les insuffisances rénales et les cancers. Nos capacités dans ce domaine sont pour l'instant limitées alors que les demandes ne cessent de croître.

S'agissant de l'accès aux médicaments à moindre coût, ce volet de la politique nationale de santé exige la construction de nouvelles unités pharmaceutiques. Celle-ci

sera couplée avec l'éradication active du marché des médicaments contrefaits qui mettent en péril la vie des citoyens.

Actuellement limité aux travailleurs du secteur public, le régime d'assurance-maladie sera étendu au cours du nouveau quinquennat, l'objectif étant d'atteindre une couverture universelle. Pour atteindre cet objectif, le Gouvernement s'appuiera, entre autres, sur une formule novatrice consistant à mettre en place un panier de base de remboursement pour tout togolais adhérent à une mutuelle.

L'Institut national d'assurance maladie (INAM) et la Délégation à l'organisation du secteur informel (DOSI) conjuguent actuellement leurs efforts pour affiner ce nouveau mécanisme qui permettra d'améliorer l'accès aux soins de santé et aux médicaments pour les travailleurs du secteur informel.

Dans la même perspective et dans le souci d'explorer toutes les pistes qui peuvent permettre de prendre en compte les besoins des plus vulnérables d'entre nous en matière de santé publique, le Gouvernement amplifiera le programme des transferts monétaires. Ce programme novateur permettra aux femmes enceintes d'au moins trois mois, aux mères et tuteurs des enfants de 0 à 24 mois ainsi qu'aux mères et tuteurs des enfants de 24 à 59 mois, atteints de malnutrition sévère et aiguë, d'avoir accès sur une base mensuelle à un pécule financier qui permettra de couvrir les dépenses de santé. L'enjeu est d'assurer une prise en charge effective pour la santé néonatale et infantile dans les milieux défavorisés.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

La lutte contre le VIH/Sida a fait des progrès considérables au Togo. Mais le Gouvernement restera mobilisé sur ce front. Il faut à ce sujet rappeler que le Fonds mondial nous a fait confiance en augmentant sa dotation en faveur de notre pays. Le Gouvernement fera tout l'effort nécessaire pour apporter sa contrepartie en vue de garantir une meilleure gestion des fonds et augmenter ainsi la prise en charge des

personnes vivant avec le VIH. Le nombre de porteurs de VIH /Sida qui bénéficient actuellement d'une prise en charge est estimé à 40.500. L'ambition du Gouvernement est de porter ce chiffre à 60.650 d'ici à 2017, soit une couverture thérapeutique de 55%. Par ailleurs, des mécanismes de prévention, de surveillance et de gestion des crises sanitaires seront mis en place par les actions prioritaires, notamment la préparation du secteur de la santé aux situations d'urgence liées à des épidémies et autres catastrophes comme la Maladie à Virus Ebola, afin d'améliorer et de renforcer l'efficacité des plans de contingence sanitaires. L'intensification de la lutte contre le paludisme, la tuberculose, les maladies à potentiel épidémique et les maladies tropicales négligées à travers les campagnes de sensibilisation et de dépistage se poursuivra.

Au moment où il s'apprête à prendre fonction, le Gouvernement ne perd pas de vue les soubresauts préoccupants que le secteur de la santé a connus ces dernières années. Ces crises à répétition soulèvent la question de la gouvernance du secteur de la santé. Le déficit du personnel de santé, la question de l'adéquation des formations initiales et continues, de rétention des personnels et surtout d'équité dans leur répartition géographique, constituent autant de goulots d'étranglement qui limitent les performances de notre système de santé. Bien entendu, toutes ces questions seront abordées de front afin d'y apporter des réponses appropriées, en concertation avec tous les partenaires sociaux.

Pour ce qui concerne les autres secteurs sociaux prioritaires comme l'éducation, et l'accès à l'eau potable, le Gouvernement restera fidèle à sa ligne directrice qui consiste à intensifier les efforts pour améliorer l'offre de l'Etat dans tous ces domaines, en prêtant toutefois une attention toute particulière aux couches les plus vulnérables de nos sociétés.

- **Education pour tous**

En matière d'éducation, les récents acquis de la gratuité des frais de scolarité au primaire seront consolidés et tous les efforts seront déployés pour que l'école togolaise joue pleinement son rôle d'ascenseur social.

Tout sera mis en œuvre afin qu'à terme, aucun enfant ne parcourt plus de 2km pour s'instruire.

Au cours du nouveau quinquennat, le programme des cantines scolaires qui a permis lors de la phase d'essai de réduire le taux de déperdition scolaire en particulier dans les zones rurales reculées sera étendu à l'ensemble du territoire national. La formule « un enfant, un repas par jour » est un pari gagnant. Elle sera généralisée pour l'épanouissement des futurs citoyens togolais qui portent eux nos espoirs pour un avenir meilleur.

Au niveau du secondaire et du supérieur, nous ferons en sorte que la nécessaire réforme de notre système éducatif prenne forme et que l'accent soit désormais mis sur les formations professionnelles et techniques ainsi que sur la valorisation de l'apprentissage. Comme nous l'avons déjà souligné, notre objectif ultime est de promouvoir l'auto-emploi et l'employabilité qui sont des exigences fondamentales auxquelles le système éducatif classique ne permet plus de répondre.

- **Accès à l'eau potable**

La question de l'accès à l'eau potable étant un élément essentiel de la lutte contre la pauvreté, celle-ci sera comme pour les gouvernements précédents, au centre de nos préoccupations. Dans ce domaine vital, les besoins sont très importants. A l'échelle nationale, le taux de desserte en eau potable est évalué à 48%. Globalement, le taux de desserte en eau potable a progressé de manière significative au cours de la décennie écoulée. Mais les besoins sont encore élevés et les efforts doivent être poursuivis. Puisque l'eau c'est la vie, notre objectif est naturellement d'assurer à terme une desserte en eau potable de 100% à l'échelle nationale.

Pour y parvenir, le Gouvernement s'attèlera dans l'immédiat à poursuivre l'extension du réseau d'adductions en eau potable dans les centres urbains, et à multiplier les forages à motricité humaine en milieu rural, tout en réhabilitant les réservoirs d'eau et en renforçant nos capacités de stockage hydraulique. Tout ce qui a commencé, sera poursuivi et achevé. C'est pourquoi en plus des projets qui sont déjà en cours et qui ciblent toutes les régions économiques, nous misons sur le renforcement considérable du taux de desserte en eau potable à Lomé à partir de Sogakopé au Ghana. D'ici 5 ans,

ce projet permettra au Togo de disposer de 160.000 m³ additionnels d'eau et de desservir toute la région Maritime et même la région des Plateaux.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

Comme vous venez de le voir, le social sera au cœur du nouveau quinquennat comme le Président de la République l'a souligné sans cesse. C'est un pacte de responsabilité et un pacte de solidarité qui voient ainsi le jour dans notre pays.

C'est un pacte de responsabilité qui engage chaque citoyen à prendre son destin en main pour la réalisation du mieux-être individuel et collectif. C'est un pacte de solidarité qui nous oblige tous à être plus que jamais attentif au sort des plus modestes et des plus vulnérables.

Pour réaliser pleinement notre agenda social, nous avons besoin de moyens. Il nous faut des ressources.

- **Mobilisation des ressources internes**

Pour faire face à cette exigence et pour assurer durablement le financement des besoins nationaux touchant à l'amélioration des conditions de vie des populations, le Gouvernement entend s'appuyer essentiellement sur la mobilisation accrue des ressources internes. C'est d'ailleurs l'un des objectifs prioritaires que poursuivent les réformes économiques de grande envergure lancées ces dernières années. Il faut de ce point se réjouir de l'opérationnalisation de l'Office togolais des recettes (OTR), car elle ouvre de belles perspectives. Avec la modernisation des deux anciennes régies des douanes et des Impôts, nous nous donnons progressivement les moyens de faire face aux responsabilités régaliennes de l'Etat et d'envisager avec effectivité l'inclusion économique et sociale comme un vecteur de la cohésion nationale.

Grâce à la collecte des recettes par les banques, l'on assiste déjà à un regain de transparence et de sécurisation dans la mobilisation des ressources de l'Etat. Il en va

de même de l'introduction de la facture normalisée qui facilite le suivi et la traçabilité de la collecte et du reversement de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA).

Un an seulement après l'opérationnalisation de l'OTR, nous pouvons dire avec prudence que nous sommes sur la bonne voie. En effet de 2012 à 2013, les recettes fiscales et douanières ont connu un accroissement de 13,5%. Celles-ci ont doublé entre 2013 et 2014 en passant à 26,5%. Pour la gestion 2014, l'OTR a réalisé à 110% son objectif initial qui était de mobiliser 416,6 milliards de FCFA.

Ces premiers résultats sont encourageants et nous rassurent quant à la possibilité de réaliser pleinement notre agenda social à travers l'amélioration des conditions de vie des populations. C'est pourquoi, le Gouvernement entend poursuivre activement les réformes engagées pour assurer une mobilisation plus efficiente des ressources publiques à travers l'acheminement sécurisé des recettes collectées vers les caisses du Trésor public. Cette dynamique nous impose naturellement **une lutte sans merci contre la fraude et la corruption à tous les niveaux.**

La modernisation du Togo passe ainsi par l'approfondissement des réformes économiques ainsi que la poursuite et l'intensification des chantiers visant à doter notre pays d'infrastructures de qualité.

II- POURSUIVRE LA MODERNISATION DU PAYS A TRAVERS L'APPROFONDISSEMENT DES REFORMES ECONOMIQUES ET L'INTENSIFICATION DES GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,**

- **Amélioration du cadre macro-économique**

Les efforts déployés durant la décennie écoulée ont permis à notre pays d'assainir progressivement le cadre macro-économique, d'améliorer le climat des affaires et d'amorcer une modernisation en profondeur de son économie.

Les grandes réformes qui ont été lancées ont entraîné des mutations profondes. L'évolution du taux de croissance est la meilleure illustration du chemin parcouru. Entre 2005 et 2015, elle a connu une progression annuelle de 3,9 % pour s'établir à environ 6 % en 2015.

Le Produit intérieur brut a progressé de 110 % entre 2005 et 2014. Quant au taux d'inflation, il s'est établi à 0,5 % contre une moyenne de 0,9 % en 2014 dans la zone UEMOA.

Depuis l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE), **l'évolution de la dette intérieure et extérieure reste maîtrisée.**

Globalement, l'économie togolaise est rentrée dans un cycle vertueux. Mais pour l'heure, les changements positifs enregistrés ne nous donnent guère de répit. Bien au contraire ! A présent que la machine économique est relancée, nous n'avons plus aucune excuse pour reculer. Aucune contre-performance n'est autorisée.

C'est pourquoi le Gouvernement mesure dans toute son ampleur la tâche qui reste à accomplir. Il est de son devoir, de tout mettre en œuvre en vue d'approfondir les réformes structurelles engagées pour la poursuite de l'assainissement de notre économie et d'investir davantage dans les grands projets structurants, porteurs d'une croissance durable et inclusive.

- **Gouvernance économique**

S'agissant de la poursuite des réformes structurelles, elle sera articulée, avec une intensité accrue, autour des exigences de la gouvernance économique.

Le parachèvement du processus amorcé avec l'opérationnalisation de l'OTR sera à cet effet, l'une des priorités immédiates du Gouvernement. Le souci de rationalisation et de performance des régies financières sera omniprésent.

Nous allons œuvrer davantage à l'amélioration continue du cadre macro-économique en vue de préserver la hausse des recettes fiscales et des recettes douanières enregistrées ces dernières années.

Afin de moraliser la vie publique et de promouvoir l'éthique et la déontologie ainsi que la transparence et l'efficacité de la gestion des biens publics, le Gouvernement entend accélérer le processus de mise en place de la Haute autorité de la lutte contre la corruption. **La lutte contre la corruption sera intensifiée, grâce notamment à l'actualisation en cours du code pénal qui permettra de mieux organiser la poursuite et la répression des crimes économiques.**

- **Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi**

Pour ce qui est de la poursuite des grands projets structurants qui ont pour corollaire le renforcement des infrastructures économiques, nous disposons déjà d'un solide cadre de référence. Il s'agit de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi en abrégé (SCAPE) qui prend aussi en compte les grandes orientations de la vision Togo 2030. Les axes prioritaires de cet outil stratégique qui guidera nos actions jusqu'en 2017, ont été pris en compte dans le projet de société que le Président de la République a proposé au peuple togolais durant la campagne électorale.

C'est pourquoi, dès sa prise de fonction, le Gouvernement reprendra à son compte les éléments fondateurs de cet outil stratégique, en poursuivant activement le développement des secteurs à fort potentiel de croissance.

- **Secteur agricole**

Le Gouvernement entend à cet effet miser sur l'agriculture pour donner à notre économie l'impulsion nécessaire à la création de richesses et d'emplois viables. Le premier enjeu est donc de produire encore plus pour renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et réduire le déficit de la balance commerciale alimentée par les importations croissantes de produits alimentaires stratégiques.

A cet effet et dans le cadre de la mise en œuvre du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA), le Gouvernement poursuivra la modernisation et l'accroissement de la production agricole à travers :

- le renforcement des efforts de mécanisation et de mise à disposition des intrants ,
- la poursuite du développement des périmètres irrigués et des travaux d'aménagement de nos bassins hydrographiques, notamment ceux de l'Oti dans la région des Savanes, du projet de développement de riz de la région de la Kara, de Mô dans la région Centrale, du Mono allant de la région des Plateaux à la région Maritime puis de Djagblé, d'Agoméglou et de Mission Tové dans la région Maritime.

Pour l'ensemble du secteur agricole, l'Etat renforcera son rôle de régulateur et de facilitateur à travers une meilleure organisation des acteurs du monde rural. La même attention sera accordée au renforcement de l'appui-conseil pour la modernisation des infrastructures de transformation, de conservation et de commercialisation. L'objectif final est l'intégration effective de nos agriculteurs dans la filière agro-industrielle et l'amélioration des revenus et des conditions de vie des paysans.

- **Mines**

Dans le domaine des mines, l'action du Gouvernement s'articulera autour de la réaffirmation du rôle majeur de l'Etat dans ce secteur clef. Le Gouvernement sera en effet garant de la mise en œuvre effective de notre stratégie de développement industriel basée sur la conjugaison du développement minier avec les exigences de l'aménagement du territoire.

Compte tenu des difficultés que le secteur des phosphates a connues ces dernières années, il est nécessaire de renouer avec les exigences de la gouvernance d'entreprise dans ce secteur et d'investir massivement dans le renouvellement des outils de production pour impulser une croissance soutenue de la production et de l'exportation.

A cet effet, nous encouragerons fortement la construction d'usines d'intrants en vue d'accroître la valeur ajoutée de la filière phosphate. La construction d'infrastructures socio-économiques au profit des localités de la zone de production devront naturellement accompagner ce développement.

Avec nos importantes réserves de clinker, de fer, de marbre et de granulats, les industries extractives togolaises sont promises à un bel avenir, pour peu que nous

prenions les mesures idoines pour en faire des sources de croissance et de création d'emplois.

Notre ligne de conduite dans ce domaine consistera à ajouter systématiquement de la valeur à nos produits, en transformant dans la mesure du possible nos matières premières sur place avant leur exportation. Une telle option nous impose de jeter les bases de l'industrialisation de notre pays. Nous travaillerons à l'éclosion des potentialités dans ce secteur à travers la densification et l'élargissement de la base du tissu industriel intégré. Pour y parvenir, nous accompagnerons la naissance des industries légères de transformation des produits agricoles et les industries de fabrication par des mesures incitatives et par un soutien adéquat pour une plus forte présence de nos produits finis et semi-finis sur le marché régional et même mondial.

S'agissant des infrastructures de communication et de transports, le Gouvernement, loin de se satisfaire des projets réalisés et des améliorations déjà obtenues, poursuivra activement sur la lancée de ses prédécesseurs pour que la modernisation de notre pays s'accélère à un rythme soutenu.

La création de la Holding d'Etat *Togo Invest* a doté notre pays des outils nécessaires à la mise en œuvre du projet de «Corridor de Développement». L'objectif de développement de notre économie par la mise en valeur de nos potentialités minières, couplée avec les infrastructures de transport modernes qui desserviront aussi bien le territoire national que les pays de l'Hinterland, demeure plus que jamais la voie vers l'avenir.

- **Infrastructures en matière de transports**

Avec les nouvelles infrastructures du Port autonome de Lomé et les facilités qu'offre la nouvelle aérogare de l'aéroport international GNASSINGBE Eyadéma de Lomé, notre pays a toutes les cartes en main pour se positionner comme un hub compétitif dans le domaine maritime et aérien. Il nous appartient de prendre toutes les dispositions pour tirer pleinement parti de l'augmentation du trafic aérien qui sera induite grâce à la desserte de Lomé par de nouvelles compagnies aériennes telles que Egypt Air, Emirates, Qatar, Turkish Airlines et South African Airways...

En ce qui concerne le chemin de fer, nous prendrons les dispositions nécessaires pour accélérer l'exécution du projet de construction d'une nouvelle ligne ferroviaire Lomé-Cinkassé à écartement standard. Ce projet a l'avantage d'être couplé avec la réalisation de ports secs.

L'option que nous avons retenue, consiste à faire en sorte que les infrastructures routières, portuaires, ferroviaires et aéroportuaires mais également les pistes rurales, puissent constituer une architecture cohérente, orientée vers la dynamisation des pôles économiques de développement.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

- **Tourisme**

Dans le souci de redorer le blason du secteur touristique togolais, nous accorderons une grande priorité à la mise en œuvre effective du plan sectoriel de développement qui a été déjà adopté.

A cet effet, le Gouvernement se mobilisera pour accélérer le processus de renforcement de nos capacités d'hébergement, notamment grâce à la rénovation en cours de l'hôtel du 2 Février et la construction de plusieurs hôtels de haut standing. Toutefois, il nous faudra innover en améliorant la qualité du produit, les conditions d'accueil et de sécurité, l'accessibilité des sites, la formation du personnel. Il nous faudra surtout mettre sur le marché des produits innovants à l'instar de l'écotourisme qui seront couplés avec des stratégies efficaces de promotion de la destination Togo.

- **Economie numérique**

Comme vous le savez, notre pays ne peut se permettre à l'ère du tout numérique de rester en marge des bouleversements économiques qui s'opèrent sous nos yeux avec comme vecteur les nouvelles technologies.

L'économie numérique restera donc pour notre pays un catalyseur et un support décisif pour le développement. Dans cette perspective, nos actions futures seront orientées vers une meilleure diffusion du numérique dans la vie économique et sociale notamment à travers le développement de contenus éducatifs, la télémédecine que j'avais déjà mentionnée ainsi que le *mobile banking*. Le numérique sera aussi au cœur des échanges d'informations pour la commercialisation et la structuration des filières dans l'agriculture, l'industrie et le secteur des services. L'une des préoccupations immédiates du Gouvernement dans ce domaine sera de parachever rapidement les réformes du cadre juridique de régulation du secteur des télécommunications, en vue de garantir une meilleure contribution des opérateurs à la dynamique de développement économique et social de notre pays.

- **Développement culturel**

L'industrie culturelle ayant été pendant longtemps le parent pauvre de nos politiques de développement, le Gouvernement prendra les dispositions pour que ce secteur puisse bénéficier de l'attention requise. La protection du patrimoine culturel, le développement des infrastructures culturelles, l'appui à la production cinématographique et de téléfilms, l'appui à l'action culturelle, notamment à la création, à la promotion d'événements culturels comme les festivals et les rencontres culturelles sont des pistes qui ne sont pas suffisamment prises en compte dans les circuits de création de la richesse. Or le rayonnement d'un pays dépend aussi des richesses qui sont enfouies dans son histoire, dans ses traditions et dans sa culture. Cette voie a déjà été explorée avec succès par d'autres pays et nous avons tout intérêt à suivre les bons exemples d'où qu'ils viennent.

Ainsi, nous jetterons les bases d'une véritable industrie culturelle togolaise qui aura le triple mérite de créer des emplois, de consolider la croissance économique et de contribuer au rayonnement international de notre pays.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Pour poursuivre avec succès la réalisation des grands projets structurants et conduire à un rythme soutenu notre pays le Togo vers le progrès, le gouvernement compte s'appuyer sur sa capacité accrue de mobilisation de ressources tant internes qu'externes.

- **Assainissement des finances publiques et promotion du Partenariat Public-Privé**

Grâce au processus d'assainissement des finances publiques, notre pays a désormais une plus grande marge de manœuvre pour l'orientation de ses choix budgétaires. En utilisant l'outil budgétaire, nous continuerons à injecter d'importantes ressources dans les secteurs porteurs de croissance. Il faut rappeler qu'entre 2005 et 2015, les dépenses d'investissement ont connu un accroissement remarquable, avec une progression annuelle de 19,7 %. Nous nous inscrirons résolument dans la dynamique créée par l'équilibre que nous avons pu rétablir entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement.

Pour y parvenir, nous devons toutefois mieux nous organiser à l'avenir, pour surmonter les difficultés rencontrées dans la réalisation des projets d'investissement publics, en tenant davantage compte des délais et des procédures de passation des marchés publics pour respecter la programmation initiale. Pour les besoins du financement de nos grands projets structurants, nous miserons également sur les partenariats public-privés qui ont déjà fait leurs preuves dans ce domaine.

Enfin, nous mettrons à profit notre crédibilité retrouvée pour mobiliser les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux dans le cadre d'une politique prudente de ré- endettement. Pour atteindre cet objectif, nous organiserons, dès que possible, une table-ronde des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux. Cette table-ronde nous offrira un cadre de concertation avec nos partenaires au développement qui nous permettra, grâce à un dialogue ouvert et constructif, de maîtriser notre processus de mobilisation des ressources externes et de renforcer notre capacité d'absorption.

Ainsi se présentent à grands traits les actions que nous souhaitons engager afin de consolider la relance économique ainsi que la marche du Togo vers le progrès social. Nous vous avons présenté nos objectifs ainsi que les voies et les moyens que nous souhaitons

emprunter pour continuer à améliorer davantage les conditions de vie des Togolais et pour sceller l'ancrage du Togo dans la modernité.

Comme chacun le sait, aucun des objectifs majeurs que nous venons de décliner ne peut être atteint sans la paix sociale.

- **Approfondissement du dialogue social**

En tirant les leçons de nos récentes expériences, nous ferons en sorte que le dialogue demeure un outil de promotion d'une paix sociale durable au Togo. C'est pourquoi la prévention des risques sociaux et le renforcement du dialogue social doivent être des priorités, car non seulement l'agitation sociale peut être une menace au bon déroulement de la vie économique, à la croissance et, au final, à l'efficacité des politiques sociales, mais aussi parce que des syndicats organisés, représentatifs et responsables sont indispensables à la défense des intérêts des travailleurs et à l'harmonie de la vie en société.

J'entends sur ce point, poursuivre la démarche d'ouverture et de concertation entreprise par mes prédécesseurs. Dans le même temps, j'en appelle au sens des responsabilités des dirigeants syndicaux.

Le dialogue social sera donc privilégié dès lors qu'il continue de s'opérer dans les formes prévues par notre législation et dans le respect des institutions de la République. C'est le défi que compte relever le Gouvernement pour qui, en réalité, le travail est un acte de foi. C'est, en effet, par le travail, l'organisation, la discipline et la rigueur que les grandes Nations se sont construites. Et ce sera également par le travail, l'organisation, la discipline et la rigueur que le Togo se construira.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

- **Réforme administrative pour une culture de la gestion axée sur les résultats**

Avec l'immensité des urgences et des changements profonds attendus dans tous les secteurs, notre Administration est astreinte à travailler avec plus de célérité et de rigueur. Nous avons besoin d'une Administration plus réactive, qui planifie mieux son action, qui en assure une mise en œuvre diligente et un suivi rapproché, une Administration dont les décisions et choix sont motivés par le souci de la rationalité, de la transparence, de l'efficacité et de l'efficience, une Administration qui sert mieux les usagers du service public.

Le gouvernement travaillera pour accélérer la mise en œuvre des réformes déjà adoptées pour renforcer les capacités d'impulsion de l'Etat avec une Administration motivée, mieux organisée. Grâce notamment à la formation continue des agents de l'Etat et la mise en place d'un système de gestion de la performance qui permet d'asseoir les bases pour une gestion plus efficiente des ressources humaines, une rétribution juste et attractive, respectant l'équité et récompensant l'effort et le mérite. Il nous revient, à cet effet, de relever le défi majeur de combiner une politique rigoureuse de maîtrise des dépenses avec une allocation plus efficiente des ressources.

Pour une grande efficacité de la dépense publique, nos administrations s'approprieront la culture de la gestion axée sur les résultats. Ainsi, elles seront mieux préparées à fournir les services de qualité attendus par les populations, avec célérité.

Comme nous l'avons déjà souligné, le succès de toutes nos stratégies de développement est largement conditionné par la préservation de la stabilité dont jouit aujourd'hui notre pays. Cette stabilité repose sur la viabilité de nos institutions, que nous devons prendre soin d'adapter constamment à l'évolution de nos sociétés afin de préserver les grands équilibres indispensables à la paix sociale et à la cohésion nationale.

III- RELANCER L'AGENDA DES REFORMES POLITIQUES AVEC UNE NOUVELLE DYNAMIQUE ET FAIRE AVANCER LE CHANTIER DE LA DECENTRALISATION

Monsieur le Président,

**Mesdames et Messieurs les Députés,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,**

- **Reformes politiques**

La fin du quinquennat qui vient de s'écouler a été marquée, comme chacun le sait, par deux tentatives infructueuses de réformes constitutionnelles. Ce n'est ni le lieu, ni le moment de revenir sur les raisons qui ont conduit à ces deux rendez-vous manqués.

Quelles que soient ces raisons, une chose est constante. Nos institutions ont besoin de s'adapter à la marche du temps. Elles doivent permettre de répondre aux aspirations profondes des citoyens. Les réformes sont inhérentes à la viabilité et à la vitalité de nos institutions. C'est pourquoi, le Président de la République, tirant les leçons des deux tentatives de réformes inabouties, a décidé de mettre en place une Commission de réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles. Cette initiative qui s'appuie sur la huitième recommandation du Rapport de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) aura pour principale mission de proposer dans les meilleurs délais un texte de réforme politique, institutionnelle et constitutionnelle qui tient compte de notre histoire, reflète nos réalités et répond aux aspirations les plus profondes du peuple togolais.

De part sa composition, cette Commission est appelée à faire un travail de refonte totale qui va bien au-delà des contingences électorales.

Le Gouvernement entend relancer dans un climat serein et dépassionné, l'agenda des réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles. Tout l'enjeu est d'insuffler une nouvelle dynamique à ce processus pour qu'il débouche sur une amélioration constante de nos pratiques démocratiques. Dès que la Commission de réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles sera constituée et installée, le Gouvernement mettra à sa disposition les moyens, humains, matériels et toute la logistique nécessaire au bon accomplissement de sa mission. Le profil des membres de la Commission ayant déjà été défini, il reste à définir les modalités de leur désignation.

A cet effet, des consultations seront engagées avec les formations politiques, les représentants de la société civile et du secteur privé ainsi qu'avec ceux des confessions religieuses et des garants de nos us et coutumes pour assurer la plus large représentativité possible des forces vives de la nation togolaise. Le Gouvernement s'appuiera sur les recommandations avisées que la Commission est appelée à formuler pour permettre à notre pays de se doter des mécanismes institutionnels dont il a véritablement besoin pour continuer sa marche vers le progrès.

- **Décentralisation**

Le Gouvernement poursuivra également le chantier de la décentralisation dont la mise en œuvre passe par l'organisation d'élections locales. L'objectif que nous visons dans ce domaine est l'amélioration de la gestion des collectivités locales et l'ancrage de la démocratie locale.

Dès sa prise de fonction, le Gouvernement proposera un calendrier pour la tenue, à brève échéance, des élections locales qui permettront de renouveler les représentants de nos collectivités locales et de favoriser ainsi une plus grande proximité et une meilleure prise en compte des besoins des citoyens.

L'on peut, d'ores et déjà, formuler le vœu que ces élections puissent s'inscrire dans la tradition des scrutins apaisés que le Togo a désormais établie et qui s'appuie durablement sur l'un des atouts majeurs de notre pays, c'est-à-dire la paix, la sécurité et la stabilité retrouvées.

IV- CAPITALISER SUR LES ACQUIS DE LA REFORME DE NOTRE SYSTEME DE DEFENSE ET DE SECURITE POUR MIEUX POSITIONNER LE TOGO DANS L'ENVIRONNEMENT SOUS-REGIONAL ET INTERNATIONAL

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,**

- **Sécurité, paix et développement**

Dans un monde en proie aux trafics en tous genres, aux crimes organisés et à la montée du terrorisme, la paix, la sécurité et la stabilité restent plus que jamais des biens précieux pour les nations. Elles sont même devenues des critères de choix et des avantages comparatifs décisifs dans l'environnement compétitif de la mondialisation que nous vivons.

C'est pourquoi le Gouvernement entend capitaliser sur les acquis de la réforme de notre système de défense et sécurité engagée par le Président de la République pour mieux positionner notre pays sur la scène diplomatique et économique sous-régionale et internationale. Les changements positifs qui ont été opérés grâce à cette réforme doivent être sans cesse consolidés pour permettre à notre pays de renouer avec sa vocation antérieure de grand carrefour sous-régional et international.

Le Sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine que nous accueillons en novembre 2015 sera un test grandeur nature de notre capacité

à nous repositionner sur le marché de l'organisation des grandes rencontres internationales qui a été, par le passé, l'un des socles du rayonnement de notre pays. Le Gouvernement mobilisera toute son énergie pour réussir ce test déterminant pour ouvrir davantage notre pays sur le monde.

Au-delà du caractère ponctuel de cet évènement continental, c'est un nouveau chapitre qui s'ouvre dans la mise en œuvre du concept de diplomatie du développement.

- **Diplomatie agissante**

Ces dernières années, notre pays a ouvert de nouveaux horizons ; il a tissé des relations diplomatiques avec des pays émergents, parfois dans des contrées lointaines. Cette offensive diplomatique doit aujourd'hui franchir un nouveau cap, en tablant sur le climat de paix et de sécurité dont nous jouissons pour attirer davantage le secteur privé et les hommes d'affaires sur cette terre hospitalière qu'est le Togo. Mettre à profit le climat de paix et de stabilité retrouvé pour améliorer le positionnement du Togo dans les échanges internationaux, tel doit être désormais notre leitmotiv.

Le succès de notre diplomatie économique se mesurera aussi à l'aune des investissements directs étrangers que nous aurons réussi à attirer au Togo. La diplomatie économique a aussi un rôle stratégique à jouer pour la réussite de la vision du Chef de l'Etat, y compris par la prise en charge des enjeux sécuritaires dans la sous-région. Cette diplomatie économique s'attachera également, à la promotion et la protection des Togolais de l'Extérieur, un autre axe prioritaire de notre politique étrangère, en rapport avec la vision du Président de la République, de faire de la Diaspora togolaise, un véritable levier du développement économique et social du pays.

Consolider la sécurité, la paix et la stabilité dont nous jouissons est aussi le meilleur moyen d'établir solidement la réputation de plateforme bancaire et commerciale de premier choix dont jouit Lomé, notre capitale. Nous ferons en sorte que les grands groupes bancaires, d'assurance et d'investissement puissent continuer à élire domicile dans notre pays en le considérant comme un havre de paix qui protège durablement leurs capitaux et leurs activités.

Nos efforts visant à capitaliser sur la paix, la stabilité et la sécurité retrouvées pour mieux positionner le Togo, ne pourront atteindre pleinement les résultats poursuivis que s'ils s'inscrivent dans la dynamique sous-régionale et internationale portée par les mêmes objectifs. C'est pourquoi les contingents togolais continueront à prendre une part active au maintien de la paix et de la sécurité partout où ils sont appelés. Notre pays continuera à prendre toute sa part du lourd fardeau que la lutte contre le terrorisme fait peser sur la communauté internationale.

CONCLUSION

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, avant de solliciter votre confiance, de réaffirmer devant votre auguste Assemblée les valeurs qui sont au cœur de la vision du Président de la République et qui sous-tendent quotidiennement l'action du Gouvernement.

Le patriotisme, qu'il soit politique, économique ou social. Pour chaque citoyen, soutenir l'action publique avec objectivité est un devoir, dès lors qu'elle s'inscrit dans le cadre de

la satisfaction des besoins collectifs et qu'elle poursuit un but d'intérêt général. Nous devons être ambitieux pour notre pays.

Le Togo, nous le bâtirons nous-mêmes ensemble et sans exclusive. Personne ne le fera à notre place et il est de notre devoir de léguer à nos enfants un pays meilleur, un pays de progrès et de paix. Grâce à notre gouvernance induite par l'amour de la patrie, les valeurs du travail, de la compétence, du mérite et de l'excellence, notre pays saura surmonter tous les défis de notre développement économique, priorités du Chef de l'Etat et du Gouvernement. Dans cet objectif, tous les Togolais de l'Extérieur doivent se sentir pleinement comme des ambassadeurs de notre pays, partout où ils se trouvent, et contribuer, par leurs actions, à faire de notre patrie un pays où il fait bon vivre, un pays respecté, un modèle.

C'est fort de cette conviction que je vous soumets ma déclaration de politique générale et sollicite humblement, conformément à l'article 78 alinéas 2 et 3, de la Constitution, votre confiance.

Je voudrais vous demander de nous accorder votre confiance non pas en signe d'amitié partagée, parce que je suis un ancien collègue à qui on ne saurait rien refuser, ni parce que c'est la tradition. Je vous la demande, parce que vous comprenez cette politique dont les objectifs sont à la fois ambitieux et réalistes, parce qu'elle répond aux défis de l'heure et aux attentes légitimes de nos populations.

Que Dieu bénisse notre cher pays le Togo, l'Or de l'Humanité.

Je vous remercie pour votre aimable attention !

